

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 4 juin 2024 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 29 mai 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Aurélie LOUPIAS

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 72

Etaient présents : 56 (dont 6 suppléants)

Marc HAMARD - Lionel FOUGERAS – Bruno BLAIN (suppléant) - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - André DONZE - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Michel VINCENT (suppléant) - Jérôme BOMPARD - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Marc BORDES (suppléant) - Stéphane DECONINCK – Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Christian CARRERE - Thierry DAYRE - Pascal LANTHEAUME - Marie-Christine LAURENT - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSEN - Thierry TATONI - Christian TEULADE - Roger VIARSAC – Marie-Thérèse CHAUVET (suppléante) - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Jean-Louis NICOLAS - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Marie-Noëlle ARMAND - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Gérard PEZ - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO - Michel GREGOIRE - Éric RICHARD

Etaient absents ou excusés : 31

Gines ACHAT - Christian THIRIOT - François GROSS - Rémy CLEMENT - Juliette HAÏM - Philippe CAHN - Sébastien ROUSTAN - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Odile TACUSSEL - KLEIN Laurent - Stéphanie POUYET - Roland PEYRON - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Mireille QUARLIN - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Alain MONGE - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Didier GIREN - Marc BOMPARD - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Jean-Claude GRAS

Excusés ayant donné pouvoir : 16

Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Gérard CHAPPON - Yoann GRONCHI a donné pouvoir à Denis CONIL - Pascal CIRER-METHEL a donné pouvoir à José FERNANDES - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Christian CORNILLAC a donné pouvoir à Daniel CHARASSE - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Christian TEULADE - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Pierre COMBES a donné pouvoir à Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE a donné pouvoir à Christian CARRERE – Odile PILOZ a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Thierry TATONI - Isabelle TEISSEYRE a donné pouvoir à Christelle RUYSSCHAERT - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Claude SOMAGLINO

Développement touristique - Drôme Provençale

rapporteur : Sébastien BERNARD

Associations

122-2024 Soutien aux associations culturelles des Baronnies

Considérant que dans le cadre de sa politique de soutien au tourisme et la vie associative, la CCBDP accompagne les projets associatifs sur son territoire. Cette démarche s'intègre dans la volonté du maintien des actions existantes sur les territoires ;

Considérant que les associations nommées ci-dessous ont fait acte par courrier d'une demande de subvention pour l'exercice de leurs objets ;

Considérant que l'obtention de ces subventions n'est pas automatique d'une année sur l'autre ;

- **Territoire du Pays de Buis-les-Baronnies**

Association	Commune	Objet de la demande	Subvention 2024
Association olive et huile en fête	Buis-les-Baronnies	Fête de l'olive le 3ème dimanche de janvier 2025	1 000,00 €
Théâtre des habitants	Buis-les-Baronnies	Festival d'été du 28 juin au 7 juillet à Buis les Baronnies	500,00 €
Association Sérénade en Baronnies	Buis-les-Baronnies	Organisation de 14 concerts en 2024 + interventions au collège	2 000,00 €
Association Théâtre école de la lance	Buis-les-Baronnies	Quinzaine théâtrale du 20 juillet au 9 août avec des représentations dans 8 villages des Baronnies	3 000,00 €
Fête du Tilleul	Buis-les-Baronnies	Journée festive et d'information sur le thème des plantes aromatiques le 14 juillet 2024	1 000,00 €
		Total	7 500,00 €

- **Territoire du Val d'Eygues**

Association	Commune	Objet de la demande	Subvention 2024
Comité des fêtes	Saint Ferréol 30 Pas	Fête votive 20 et 21 juillet 2024	2 160,00 €
Association Curnier en fêtes	Curnier	Fête du pont du 08 juin 2024 (concert, scène ouverte, mini olympiades, ...)	1 500,00 €
		Total	3 660,00 €

- **Territoire des Hautes Baronnies**

Association	Commune	Objet de la demande	Subvention 2024
Phocéa productions	Eygalayes	Organisation de la montée historique du col Saint Jean (voitures anciennes) les 29 et 30 juin 2024	1 000,00 €
Eygalayes en fêtes	Eygalayes	Programme d'animations 2024 dont concert et théâtre	500,00 €
Mémoire résistance Hautes Baronnies	Eygalayes	Projet pédagogique "Devoir de Mémoire" pour trois écoles Montbrun, Séderon et Saint Auban	1 000,00 €
Comité des fêtes	Montbrun-les-Bains	Journée du bien être au naturel 1er septembre 2024	2 000,00 €
Les amis de l'église de Reilhanette	Reilhanette	Concert de musique classique le 28 juillet 2024 avec Girandola Quartet, flûte traversière et trio à cordes	500,00 €
		Total	5 000,00 €

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide**

POUR : 72

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'APPROUVER l'attribution des subventions aux associations selon les montants proposés ci-dessus ;

D'INSCRIRE au budget les crédits nécessaires ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,
Aurélie LOUPIAS



Le Président,
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 25/06/2024

Mise en ligne le : 26/06/2024

Ampliation à :

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200068229-20240604-122_2024-DE
en date du 25/06/2024 ; REFERENCE ACTE : 122_2024